

Comment devenir sage-femme ?

Description

subscribe

Pour devenir sage-femme et [créer son entreprise](#), il faut suivre une formation de 5 ans. Deux options sont possibles après le bac : soit une licence avec option accès santé (L.AS), soit un parcours spécifique accès santé (PASS). Après le PASS, il est possible d'intégrer l'une des 35 grandes écoles de sage-femme rattachées à un CHU. S'ensuivent des études de maïeutique. Ces dernières sont réparties en 2 cycles :

- Théorie, pratique et clinique : pédiatrie, obstétrique, gynécologie, anatomie, etc. ;
- Stages courts sous forme de lectures critiques d'articles, d'études de cas et de simulations.

[Créer votre SELARL en ligne](#)

[Créer votre SELAS en ligne](#)

En quoi consiste le métier ?

La sage-femme ou l'homme sage-femme (appelé aussi maïeuticien) prennent en charge les femmes enceintes normales jusqu'au terme de leur accouchement. Le rôle principal de la sage-femme consiste à les **faire accoucher**. Par ailleurs, elle assure le **suivi tout au long de la grossesse**. Ceci afin de faciliter l'accouchement.

Pour cela, elle réalise les échographies et le monitoring. En cas d'anomalie, cette professionnelle fait appel au gynécologue-obstétricien ou au chirurgien. Enfin, elle assure le suivi gynécologique (contrôles réguliers, IVG médicamenteuse, contraception, etc.).

Quelles sont les tâches assignées à la sage-femme ?

Les tâches d'une sage-femme sont variées. Avant l'accouchement, elle :

- **Veille à ce que le suivi gynécologique** soit effectif ;
- Aide à la préparation de l'accouchement (respiration, relaxation, sophrologie, etc.) ;

- Fait faire les examens complémentaires au besoin ;
- Accompagne la future mère et l'aide à se détendre.

Après l'accouchement, elle s'occupe du nouveau-né et s'assure qu'il est en bonne santé. Si cela s'avère nécessaire, surtout lorsqu'il s'agit de prématurés, elle effectue les gestes de réanimation.

Quelles sont les qualités attendues d'une sage-femme ?

Pour devenir sage-femme, un certain nombre de qualités et de compétences sont requises. Les qualités humaines sont primordiales. Il faut de l'empathie, de la vigilance et de la douceur. Une sage-femme doit également être attentionnée, diplomate et disponible. Il lui faut savoir être à l'écoute et pédagogue. Être passionnée par le contact humain et aimer les bébés sont indubitablement d'excellents signes pour devenir sage-femme.

Pour exercer ce métier, les connaissances théoriques et pratiques sont nécessaires... La sage-femme doit avoir des connaissances :

- En gynécologie pour le suivi avant et après l'accouchement ;
- En exercices relaxants et préparatoires à la naissance ;
- Médico-psychologiques ;
- En **réanimation** de prématurés.

Comment se former pour devenir sage-femme ?

Il existe deux options pour se former et devenir sage-femme : licence avec une option accès santé (L.AS) et **parcours spécifique accès santé** (PASS). Puis, il faut passer un concours dans une des écoles très sélectives. Le rang lors de la première année détermine à laquelle des écoles l'étudiant peut prétendre.

Premier cycle

Ce premier cycle est basé sur la théorie et axé sur la physiologie. Les apprentis maïeuticiens apprennent la pédiatrie, l'obstétrique, la gynécologie et la néonatalogie. Ils étudient également les sciences humaines (droit, éthique, psychologie, économie de la santé et anglais). Les matières générales font aussi partie de leurs études (pathologies principales, sémiologie, pharmacologie, santé publique, anatomie).

Durant ces 2 ans, la sage-femme apprentie suivra des **stages de 6 à 24 semaines**. Ils sont notamment liés aux suivis gynécologique, postnatal, accouchement et grossesse.

Second cycle

Le second cycle se focalise surtout sur la pratique, notamment l'approfondissement des sciences maïeutiques (cela concerne la pathologie, la gynécologie, la néonatalogie et l'obstétrique). L'apprenti réalise **des stages** qui durent en tout **56 semaines**. Il pratique la gynécologie de prévention, la consultation de grossesse ou postnatale, l'accouchement normal et l'animation d'une séance collective de préparation à la naissance.

Bon à savoir : après avoir décroché son diplôme d'État, la sage-femme a le choix pour exercer. Cela peut être en libéral ou dans une maison médicale, un établissement privé, un hôpital public, en protection maternelle et infantile (PMI).

Comment ouvrir son cabinet de sage-femme ?

Tout comme dans d'autres métiers de la santé, une sage-femme doit respecter des règles spécifiques liées à sa profession. Elle doit s'inscrire au tableau du conseil de l'Ordre dans le département du lieu d'installation. Puis, elle doit contacter la CPAM pour enregistrer et déclarer son activité. Ce qui lui permet ensuite de contracter une assurance maladie et une assurance responsabilité civile. En tant que libérale, elle doit faire une demande d'adhésion à la Caisse autonome de retraite des chirurgiens-dentistes et des sages-femmes françaises.

Choix du statut juridique

Pour devenir sage-femme en libéral, il lui faut d'abord opter pour un statut juridique : [EI ou EURL](#), etc. De même, il existe différentes formes de société à exercice libérale : [SELARL](#), [SEL](#), [SELAS](#)... sauf celle de l'auto-entrepreneur.

Entreprise Individuelle

L'option [création d'une entreprise individuelle](#) ne permet pas de séparer le patrimoine professionnel et personnel. Toutefois, il est parfaitement possible de réaliser un acte d'insaisissabilité afin de protéger les biens.

L'impôt sera payé par l'entrepreneur et s'il souhaite avoir un associé, il doit se tourner

vers la SNC. Par ailleurs, la sage-femme en libéral peut opter pour l'entreprise individuelle à responsabilité limitée.

SELARL

Il existe également plusieurs formes de sociétés à exercice libéral où elles exercent en tant que sociétés de capitaux. La Société d'exercice libéral à responsabilité limitée n'exige pas de capital minimum. S'il s'agit d'une SELARL unipersonnelle, elle doit être dirigée par 2 associés. Par ailleurs, le gérant majoritaire est TNS tandis que le gérant minoritaire est un salarié.

SELAFA

Cette société d'exercice libéral à forme anonyme exige 37 000 euros de capital minimum. Un cabinet de sage-femme en SELAFA doit avoir 3 associés et le gérant est un salarié. Société de forme commerciale avec un objet civil, la SELAFA a un statut réglementaire et législatif.

SELAS

Cette forme de société d'exercice libéral par action simplifiée est en tout point semblable à la SELAFA. Ce cabinet comprend un seul associé et le président est la sage-femme qui exerce l'activité. Ce statut est intéressant car il apporte une liberté statutaire et le dirigeant est un assimilé-salarié.

SELCA

Appelée aussi SELACA ou société d'exercice libéral en commandite par actions, il faut un apport minimum de 37 000 euros. Le dirigeant n'est pas un salarié. Il faut au moins 4 associés avec 3 commanditaires.

Rédaction des statuts

Pour [créer son entreprise](#) de sage-femme, il faut suivre certaines procédures. La rédaction de statut peut être un **acte notarié** ou sous seing dont le contenu dépend de la forme juridique. Il doit contenir des mentions obligatoires. La sage-femme en libérale peut elle-même rédiger et procéder à l'[enregistrement des statuts](#) si elle maîtrise chaque clause.

L'idéal est de suivre le modèle sur un site fiable et de notoriété. Ensuite, le faire

valider par un professionnel. Un avocat, un professionnel en ligne ou un expert-comptable peut aussi rédiger le statut d'un cabinet de sage-femme. Ainsi, il sera conforme aux caractéristiques et aux besoins du cabinet.

Constitution du capital social

Le [dépôt de capital](#) social est une des mentions obligatoires qui doit figurer dans le statut d'un cabinet de sage-femme. Il mentionne l'[apport en nature](#) ou l'[apport en numéraire](#) des actionnaires et associés. En contrepartie de ces parts, le cabinet bénéficie de droits sociaux.

Publication d'une annonce légale

Une [annonce légale de création de société](#) est une démarche obligatoire, notamment s'il s'agit d'une entreprise individuelle. Elle permet de mettre en avant l'information et la transparence des activités. Elle se fait après l'immatriculation du cabinet de sage-femme.

Immatriculation

L'[immatriculation d'entreprise](#) de sage-femme se fait directement en ligne sur la plateforme Guichet unique. Elle se fait au plus tard 8 jours après le début de l'activité sur le lieu d'exercice.

Quels sont les débouchés du métier ?

Une sage-femme peut compléter sa formation avec des concours. Elle peut également recourir à l'équivalence de ses diplômes. Elle peut ainsi devenir **ostéopathe**, puéricultrice, professeur de sciences et techniques ou directrice de PMI.

Quel est le salaire de la sage-femme ?

Une sage-femme qui débute touche 1 700 à 2 000 euros dans le secteur public. Ce salaire peut atteindre **2 800 euros** en fin de carrière. Si elle travaille en tant que libérale, elle peut percevoir 2 300 euros. Comme pour toute profession, ce salaire peut augmenter en fonction de plusieurs critères : le lieu de l'exercice, la réputation et le talent de la sage-femme, etc.

Comment faire évoluer sa carrière en tant que sage-femme ?

Après 3 ans de pratique, une sage-femme peut décrocher un **poste d'encadrement** si elle passe le concours de cadre de santé. Ainsi, elle peut enseigner dans une école de maïeutique, ouvrir son cabinet ou s'installer en tant que libérale.

À noter : une sage-femme travaille à des heures irrégulières, jour et nuit, week-ends et jours fériés.

FAQ

Comment devenir sage-femme ?

Dans un premier temps, il faut obtenir une licence L.AS ou PASS qui prend 1 à 3 ans. En tout, il faut étudier 4 ans dans une école de sage-femme et continuer avec 1 an de pratique. Les écoles de sage-femme sont très sélectives. Le rang de l'étudiant en première année détermine l'école où il peut étudier par la suite.

Quelles études suivre pour devenir sage-femme ?

Le métier de sage-femme, également appelé maïeuticien, exige 5 ans d'études. Ces études sont réparties en 2 cycles, dont 4 ans de théorie en école et 6 à 24 semaines de stage en établissement. À l'issue de ces études, une sage-femme obtient un diplôme d'État lui permettant d'exercer ce métier. Des formations complémentaires peuvent être ajoutées à sa formation.

Quel est le BAC à choisir pour devenir sage-femme ?

Le BAC S est recommandé pour devenir sage-femme. Cette dernière passe un concours et après l'avoir obtenu, elle suit 4 ans d'études. Ce cursus comprend les théories et les pratiques, les stages ainsi que les travaux dirigés.